

Décision

Générale

colonial

Décision n° 900 du 10 juillet 1953

n° 900

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juillet 1953

Numéro JO

n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro

1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Pestretzoff (Paul), dit Melnikoff, est engagé à titre essentiellement précaire et révocable en qualité d'observateur auxiliaire, au salaire mensuel de 10.000 francs, exclusif de toute indemnité autre que celle pour travaux supplémentaires, pour compter du 8 juin 1953, et mis à la disposition du Chef du Service Météorologique.